CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026

PROCES VERBAL

Présents : Mme Sandie BARDET ; M. Gérard BESSON ; Mme Martine BLADOU ; Mme Lucie BOISSIERES ; Mme Magalie CAGNAC ; M. David CARAYOL ; M. Thierry COSTES ; M. Pascal LEWICKI ; M. Claude MONTILLET ; Mme Corinne PIALOU ; M. Massiga SACKO ; Mme Catherine THOMAS ; Mme Jessica VIDAL ; M. Thierry WAGEMANS ; M. Eric WALLET.
Excusé : M. Claude MONTILLET

La séance s'ouvre à 20h30.

Ordre du jour :

❖Nomination d'un secrétaire de séance : Mme Lucie BOISSIERES est nommée secrétaire de séance.
VOTE : 14 POUR.

❖Approbation du PV du précédent conseil :
VOTE : 14 POUR.

❖Travaux 2026 :

- École : Achat de rideaux thermiques (hall (2 fenêtres sur cour) ; porte bibliothèque (coté préau) ; maternelle (classe CP vers le patio) ; salle de motricité (changement des rideaux) ; bureaux administratifs. 2 tarifs proposés (4557 € ou 5049 €, HT plus réfléchissants)
VOTE : 14 POUR LES RIDEAUX LES PLUS RÉFLÉCHISSANTS : 5049 €.

- École : peinture des puits de lumière avec une peinture réfléchissante (tarif : 1307 € HT) pour 1es lucarnes, durée de vie : 8 ans
VOTE : 14 CONTRE ; IL SERA DEMANDE AUX EMPLOYÉS DE MAIRIE D'OBTURER LES LUCARNES.

- Station d'épuration : Danone rejette des eaux de lavage dont le pH n'est pas conforme aux limites fixées par la convention. Malgré des travaux réalisés par Danone, certaines limites sont dépassées ce qui pose problème à la DREAL => réunion avec la SAUR pour savoir si le fonctionnement de la station d'épuration est impacté par ces dépassements. Mr le Maire, en accord avec la SAUR, le SYDED et la DREAL, propose que la mairie installe un pH-mètre pour mesurer le pH dans le bassin de la station d'épuration. Cela nous permettrai de savoir si les rejets de Danone ont une influence négative sur la station en cas de dépassement des valeurs fixées par la convention.
Tarif : 7178 € HT
VOTE : 14 POUR

- Vestiaires du foot : la VMC ne fonctionne plus
devis de Monsieur SIBOUT pour remplacement : 936 € HT
VOTE : 14 POUR

- Réfection de la pelouse du Pumtrack : mauvaise pousse et présence de Datura : l'entreprise qui a installé le Pumtrack va re-semer, à ses frais. Cet espace sera ré-ouvert au public prochainement.

❖Fixation des loyers de bâtiments communaux :

-Dans la Grand Rue, un atelier d'artiste sous forme associative (Ateli'Art), a occupé le local de l'ancien opticien, à côté de la maison de santé : proposition de fixer un loyer à 300 €/mois.

VOTE : 14 POUR

- Location de la maison Gasquet (en cours d'achat) : loyer à 800 € avec engagement de faire des travaux d'isolation par l'extérieur et changement des fenêtres.

VOTE : 14 POUR

❖Accroissement temporaire d'activité

Délibération pour autoriser le maire à faire des contrats pour accroissement temporaire d'activité

VOTE : 14 POUR

❖Convention avec l'association Art et Patrimoine pour le projet « Patrimoine en chemin »

Chemin à partir du Château, vers le plan d'eau, puis logement foyer, château d'eau, camping, retour vers les Combettes et retour au Château.

Proposition de poser le panneau de départ Rue du Château sur le mur du jardin public de l'Eglise

VOTE : 14 POUR

❖Questions diverses :

- Grand-Figeac : attribution de compensation (différence entre les travaux délégués au Grand-Figeac et les impôts qu'ils perçoivent au nom de la commune de Lacapelle).

Le GF a décidé de prendre en charge tous les loyers de l'école de musique : 6250 € de loyers pris en charge par le GF au lieu que la mairie les facturent à l'école de musique, qui elle perçoit une subvention du GF.

- Rencontre des riverains de la place de la Halle : nuisance avec des camping-cars et des camions qui arrivent par la route de St Maurice et qui se retrouvent bloqués une fois arrivés dans les rues (rue du Soupadou, rue du Moulin).

⇨Courrier au Conseil Départemental demandant la pose d'une signalétique en amont sur Saint-Maurice

Rue gaillard : vitesse excessive dans les 2 sens.

⇨Réflexion sur une limitation à 30 km/h et pose de panneaux « Interdit aux 3,5T »

-Commande des sapins de Noël : Corinne Pialou va recenser les besoins et passer la commande.

La séance est levée à 23h30.

Prochain conseil municipal : Lundi 12 octobre à 20h30.